

DE d'Aide soignant. Parcours passerelle pour les titulaires du TP Assistant de vie aux familles

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IFSI/IFAS DE GUÉRET
PEYROUX SYLVIE
05.55.51.70.60
ifsi@ch-gueret.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salaré(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Etre titulaire du TP Assistant de vie aux familles L'admission s'effectue sur dossier d'inscription : 1 examen du dossier + 1 entretien de sélection. Les places financées par la Région pour des personnes demandeurs d'emploi relevant du parcours passerelle doivent justifier d'une expérience professionnelle minimum d'une année (notamment, dans les métiers de l'aide à domicile, le travail en structure de soins ou en maison de retraite,.....).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre à l'apprenant d'acquérir un savoir faire pour la prise en charge globale de la personne soignée, en liaison avec les autres membres de l'équipe en milieu hospitalier, en adéquation avec la démarche qualité entreprise dans l'établissement.

Contenu et modalités d'organisation

BLOC 1 : modules 1 Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale. **BLOC 2 : modules 3-4** Evaluation de l'état clinique d'une personne. Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement **BLOC 3 : module 7** Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs **BLOC 4 module 8** entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés **BLOC 5 module 9-10** traitement des informations. Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'aide-soignant - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00197929	du 07/09/2020 au 06/06/2021	Guéret (23)	IFSI/IFAS DE GUÉRET			
00250028	du 03/09/2021 au 12/06/2022	Guéret (23)	IFSI/IFAS DE GUÉRET			